

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES



29 septembre 2021

L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UES JCDecaux, conclu en 2018 pour 3 ans, est arrivé à son terme. Une nouvelle négociation s'est ouverte le 28 septembre 2021.

Constatant des écarts entre les salaires moyens des hommes et des femmes, nous revendiquons un **budget spécifique consacré aux rattrapages des inégalités de rémunération.**

Nous demandons qu'un objectif porte sur **l'amélioration de la mixité dans les métiers** ainsi que **l'amélioration des conditions de travail** pour les métiers pénibles.

Nous revendiquons également **l'amélioration des dispositifs facilitant la parentalité** (congé parental plus partagé - de six mois par parent - rémunéré sur la base du dernier salaire, congé de « paternité et d'accueil de l'enfant » de quatre mois intégralement rémunérés, mise en place d'une politique d'accueil des enfants jusqu'à 3 ans - réservations de berceaux en crèches - création et financement de crèches ou de crèches inter-entreprises...)

Prochaine réunion de négociation le 4 novembre 2021.



Réagissez, défendez-vous, syndiquez-vous !

Rejoignez la CGT